RÉÉTABLISSEMENT DES RÉFUGIÉS ET INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AU CANADA

AZIZ RAHMAN

Aziz Rahman est chercheur au CERC à l'Université métropolitaine de Toronto. S'appuyant sur des études et des perspectives interdisciplinaires, les recherches et les publications de Aziz se sont concentrées sur des questions sociologiques et criminologiques, notamment l'intégration des réfugiés, l'opinion publique sur le maintien de l'ordre, la violence ethnique, le colonialisme, le terrorisme et le travail indépendant. La recherche postdoctorale de Aziz porte sur les modèles de travail indépendant des réfugiés réétablis au Canada. Son travail de doctorat a examiné les résultats sur le marché du travail de deux groupes de réfugiés réétablis, à savoir les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) et les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP), à l'aide des données du recensement canadien de 2016. Aziz a reçu plusieurs bourses, dont la bourse doctorale Joseph-Bombardier du CRSH et la bourse postdoctorale du CRSH.

INTRODUCTION

Le Canada dispose d'un vaste programme de réétablissement des réfugiés parmi les pays d'accueil occidentaux des réfugiés et est devenu le principal État de réétablissement pendant l'administration Trump (Labman, 2019 ; Labman & Pearlman, 2018 ; Wilkinson & Garcea, 2017). Le réétablissement est important pour protéger les réfugiés internationaux qui ne sont pas en mesure de rentrer chez eux en toute sécurité, tout comme il y a un manque de solutions viables au niveau local dans les pays qui procurent l'asile (Hagstrom, 2012 ; Hansen, 2018 ; UNHCR, 2022a). Le Canada a accueilli plus d'un million de réfugiés, y compris des demandeurs d'asile, depuis les années 1980 (HCR Canada, 2019), et prévoit de continuer à le faire à l'avenir. Le nombre de réfugiés réétablis a fluctué et les pays de provenance ont changé d'une année à l'autre selon l'incidence des guerres, des conflits, de la persécution et des violations des droits de l'homme. Cependant, on manque de données sur la façon dont les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG/GARs) et les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP/PSRs) varient en fonction des caractéristiques sociodémographiques et de leur situation économique au Canada. À l'aide des données du recensement canadien de 2016, et

qui sont pour la première fois liées à des données administratives sur la fiscalité et l'immigration, cet essai présente les paramètres sociodémographiques et une image contrastée (c.-à-d. positive et négative) des résultats sur le marché du travail des réfugiés réétablis âgés entre 25 et 64 ans qui ont été admis au Canada entre 1980 et 2016, suggérant que la participation des réfugiés au marché du travail est liée à des questions de justice sociale.

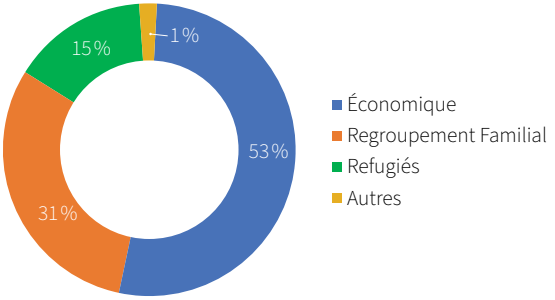
LES BESOINS MONDIAUX EN MATIÈRE DE RÉFUGIÉS

Le monde a connu un nombre historique de migrations forcées (89 millions), dont 27,1 millions de réfugiés, 53,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et 4,6 millions de demandeurs d'asile, à la suite de persécutions, de conflits armés et de violations des droits de l'homme dans les pays du Sud (UNHCR, 2022c). Plus des deux tiers des réfugiés restent dans les pays du Sud (HCR, 2022a), et seulement un pour cent des réfugiés peuvent accéder à des options de réétablissement dans des pays tiers (Hansen, 2018 ; Ott, 2013 ; HCR, 2019b). Les besoins mondiaux en matière de réétablissement des réfugiés pour 2023 s'élèvent à plus de deux millions de personnes, soit 36 % de plus que les besoins totaux en matière de réétablissement pour 2022 (HCR, 2022a). Bien que le Canada réinstalle un petit nombre de réfugiés chaque année par rapport aux estimations du HCR, il est reconnu mondialement pour ses modèles uniques de réétablissement des réfugiés et a été félicité pour son leadership en reproduisant le programme de parrainage privé/communautaire dans d'autres pays sous les auspices des Nations Unies et de l'Union Européenne (Cameron & Labman, 2020 ; Hyndman et coll., 2016 ; Labman, 2019 ; Morris et coll., 2021).

LES RÉFUGIÉS AU CANADA

Le Canada a une longue histoire en matière d'accueil de réfugiés depuis 1776, et a admis des réfugiés de chaque mouvement de réfugiés après la Seconde Guerre mondiale (IRCC, 2020a ; Picot et coll., 2019). Bien que son approche contemporaine soit reconnue comme la « norme d'excellence », les politiques canadiennes d'avant-guerre étaient caractérisées par « l'exclusion, la xénophobie, l'antisémitisme et le racisme » (Martani & Helly, 2022, p. 24). La politique d'immigration blanche au Canada a officiellement pris fin en 1967 avec l'introduction du système de points, qui a permis d'ouvrir les frontières aux immigrants des pays non européens. Conformément à la loi sur l'immigration de 1976, le Canada admet les réfugiés comme l'une des trois catégories d'immigrants, aux côtés de la catégorie économique et de la catégorie familiale, pour répondre aux objectifs clés de la politique d'immigration que sont la protection humanitaire, les besoins économiques et la réunification des familles depuis 1978 (Epp, 2017 ; IRCC, 2020a). Le Canada est le seul pays à disposer d'un programme officiel de réfugiés parrainés par le secteur privé (RSP) depuis 1978 (Beiser, 2003 ; Hyndman et coll., 2016 ; HCR Canada, 2019). En 2013, pendant la crise des réfugiés syriens, le gouvernement du Canada a introduit le programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV) soutenu conjointement par le gouvernement et les sponsors privés (Hyndman et coll., 2014 ; IRCC, 2020b), tandis que les RPG sont soutenus par le gouvernement et les PSR par les sponsors privés pour une durée d'un an à compter de leur date d'arrivée. La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (IRPA) de 2001 régit l'admission, le (ré)établissement et l'intégration des réfugiés au Canada depuis 2002. Le

FIGURE 1. LA PROPORTION DES RÉFUGIÉS PARMI LA POPULATION IMMIGRANTE AU CANADA.



Source : adapté du recensement de la population de 2016 (Statistique Canada, 2017a)

programme indépendant de réétablissement des réfugiés du Québec diffère du programme de réétablissement du gouvernement fédéral qui s'applique aux autres juridictions provinciales/territoriales. (Le graphique est disponible en anglais uniquement.)

Selon le recensement de 2016, le Canada a accueilli 858 850 réfugiés, ce qui représente environ 15 % des 7,5 millions d'immigrants admis au Canada entre 1980 et 2016 (Figure 1). Plus de 62 % des réfugiés ont été admis dans le cadre du programme de réétablissement des réfugiés (297 100 RPG, 233 340 RPSP et 3 060 RDBV), et les 38,88 % restants (325 345) ont été admis dans le cadre du système d'asile au Canada (Statistique Canada, 2017b). Les trois quarts des demandeurs d'asile ont été admis en tant que personnes protégées au Canada, et les 25 % restants ont été admis en tant que personnes à charge à l'étranger d'une personne protégée au Canada.

LE PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉFUGIÉS RÉÉTABLIS

Il ressort de mon analyse des 397 635 réfugiés réétablis (215 440 hommes et 192 185 femmes ; 214 740 RPG et 182 895 RPSP) âgés de 25 à 64 ans qui ont été admis au Canada entre 1980 et 2016, que plusieurs caractéristiques sociodémographiques, d'immigration et d'emploi sont importantes pour comprendre l'intégration économique des réfugiés au Canada. Les données du recensement de 2016 comprennent les réfugiés réinstallés dans le cadre du programme officiel de réinstallation des réfugiés du Canada, qui a débuté avec l'admission des Indochinois dans les années 1980, qui a également servi de test pour le programme de parrainage privé, jusqu'à l'arrivée massive et récente de réfugiés syriens dans les années 2010. Comme le démontre la figure 2, on constate que la proportion de RPG est plus élevée que celle des RPSP, puisque ces derniers sont réinstallés en sus des RPG, ce qui correspond au principe d'additionnalité énoncé dans IRPA (IRCC, 2016). Bien que le programme de RPSP ait dépassé le programme de RPG en 2013, sous le gouvernement de Stephen Harper, il n'en demeure pas moins que le principe d'additionnalité semble être continuellement bafoué (Hyndman et coll., 2016 ; Labman, 2019).

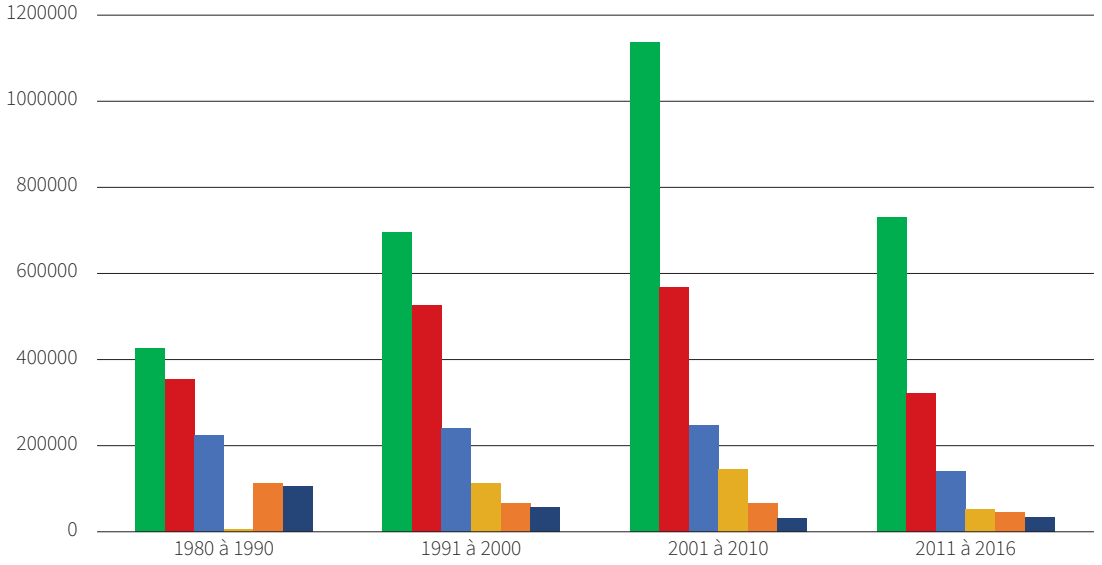
Les données révèlent que l'âge moyen d'arrivée au Canada des réfugiés réétablis était de 21,70 ans (l'écart-type = 11,27 ans) et que l'âge moyen d'arrivée au Canada des femmes était supérieur de deux ans à celui des hommes. Les RPG et les RPSP ne diffèrent pas beaucoup, sauf dans la catégorie des 25 à 34 ans, où les RPSP sont plus élevés que les RPG d'environ 3,5 %. Étant donné que la majorité des réfugiés réétablis avec des arrivées de jeunes

(avant leur 29e anniversaire) indique que leur potentiel d'emploi est plus important avant l'âge de la retraite, ainsi que leur capacité à payer plus d'impôts par rapport à ce qui est investi dans leurs services d'établissement et d'intégration (HCR Canada, 2019 ; Wilkinson et coll., 2019 ; Wilkinson & Garcea, 2017). Les enfants réfugiés (âgés de 0 à 14 ans), les jeunes réfugiés ou les jeunes adultes réfugiés (âgés de 15 à 24 ans) ont tendance à s'intégrer plus facilement car ils ont accès à l'éducation locale, à la maîtrise de la langue du pays d'accueil et à l'expérience professionnelle (Boyd & Tian, 2016 ; Rumbaut, 2004).

Environ la moitié des réfugiés réinstallés ont obtenu un certificat, un diplôme ou un grade post-secondaire, les femmes affichent un taux de réussite plus élevé que les hommes (environ 45 % contre environ 30,5 %). La proportion d'hommes réfugiés titulaires d'un diplôme d'études secondaires était plus élevée que celle de leurs homologues, et la proportion de femmes réfugiées n'ayant pas terminé leurs études secondaires était plus élevée que celle des hommes réfugiés. Plus de 65 % des diplômés de l'enseignement postsecondaire ont obtenu leur diplôme le plus élevé au Canada. Parmi les diplômés étrangers de niveau post-secondaire, les hommes réfugiés étaient légèrement plus nombreux que les femmes réfugiées. Cependant, la proportion de diplômés canadiens de l'enseignement post-secondaire était plus élevée chez les réfugiées femmes que chez les réfugiés hommes, et l'inverse était évident pour ceux qui avaient fait des études postsecondaires à l'étranger. La différence entre les sexes en matière d'éducation post-migratoire suggère que les hommes réfugiés ayant un rôle de soutien de famille ont dû commencer à travailler immédiatement après leur arrivée, alors que leurs épouses auraient eu l'occasion d'améliorer leur niveau d'éducation, ce qui montre l'importance de l'éducation canadienne pour avoir de meilleurs résultats sur le marché du travail. Les RPSP ont généralement fait des études supérieures à l'étranger, tandis que les RPG ont généralement fait des études au Canada, ce qui laisse supposer que les RPSP n'ont pas tendance à investir dans l'éducation post-migratoire. Des études antérieures suggèrent que les RPSP intègrent rapidement le marché du travail avec l'aide de sponsors privés (IRCC, 2016 ; Kantor & Einhorn, 2017). Les RPG sont susceptibles de passer leurs premières années à améliorer leurs compétences et à acquérir une formation professionnelle (Hiebert, 2009a). Il semble que les réfugiés réétablis ont tendance à obtenir un diplôme professionnel ou collégial plutôt qu'un diplôme universitaire à leur arrivée au Canada. Cela pourrait être dû aux coûts de l'enseignement universitaire en termes de frais de scolarité et du temps nécessaire pour obtenir un diplôme, aux questions liés aux diplômes étrangers et/ou à la forte demande de métiers spécialisés dans l'économie canadienne. Toutefois, les niveaux élevés de capital humain et d'éducation postmigratoire au Canada chez de nombreux réfugiés suggèrent que les réfugiés voulaient recommencer leur vie au Canada malgré leurs expériences passées singulières liées à la guerre, la violence, la persécution et aux traumatismes.

Selon mon analyse, environ 87 % des réfugiés connaissaient l'anglais, les femmes ayant déclaré ne pas connaître l'une des langues officielles du Canada. Les RPSP ont tendance à mieux connaître l'anglais que les RPG, ce qui concorde avec le niveau d'instruction plus élevé des RPSP comparativement aux RPG. (Le graphique est disponible en anglais uniquement.)

FIGURE 2. RÉFUGIÉS ET IMMIGRANTS AU CANADA (1980-2016).



	1980 à 1990	1991 à 2000	2001 à 2010	2011 à 2016
Économique 2994130	428360	698040	1136615	731115
Familial 1782485	355340	529845	572705	324595
Refugiés 858850	229115	242275	246945	140515
Demandeurs d'asile 325345	7600	115220	147180	55335
RPG 297100	115130	68685	66805	46480
RPSP 233340	106380	58370	32955	35635

Source : adapté du recensement de la population de 2016 (Statistique Canadt, 2017a).

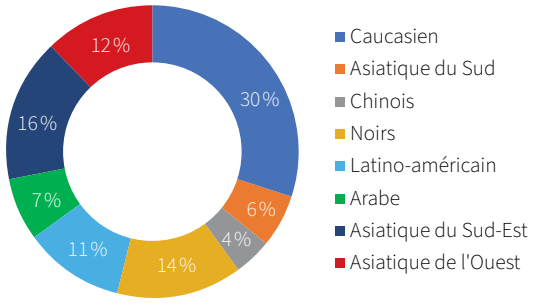
Les réfugiés appartenant à une minorité raciale (visible) constituaient la majorité de la population de réfugiés réétablis (environ 71 %), avec les Asiatiques du Sud-Est, les Noirs, les Asiatiques occidentaux, les Latino-Américains, les Arabes, les Sud-Asiatiques et les Chinois (Figure 3). Bien qu'il n'y ait pas de différence notable entre le statut de minorité racialisée des hommes et des femmes réfugiés, les RPSP étaient plus souvent non racialisés (caucasiens) que les RPG.

En 2016, la plupart des réfugiés vivaient dans 35 régions métropolitaines du recensement (RMR), y compris les villes carrefours, les grandes villes et les villes de taille moyenne, et quelques-unes à l'extérieur des régions. Les trois régions

métropolitaines de recensement (Montréal, Toronto et Vancouver), souvent abrégées en RMR, ont accueilli plus de la moitié des réfugiés réétablis, suivies de trois grandes RMR (Edmonton, Calgary et Ottawa-Gatineau) avec environ 18 %, et des RMR de taille moyenne (Québec City, Hamilton, Kitchener-Cambridge-Waterloo, London, Windsor et Winnipeg) avec environ 16,5 %, tandis que les petites RMR et les régions non RMR comptaient environ 13 % des réfugiés réétablis. Les réfugiés de sexe masculin et féminin ne diffèrent pas beaucoup quant à leur lieu de résidence. Les RPSP étaient plus présents dans les villes carrefours que les RPG. Plus de la moitié des réfugiés se sont réétablis dans quatre provinces : l'Ontario, suivie de l'Alberta, du Québec et de la Colombie-Britannique (Figure 3). (La figure ci-dessous est disponible en anglais uniquement.)

Plus de 80 % des réfugiés (hommes et femmes) étaient des immigrants de longue date (qui vivent

FIGURE 3. PRINCIPAUX GROUPES DE MINORITÉS RACIALES (VISIBLES) PARMI LES RÉFUGIÉS RÉÉTABLIS (N = 382 660).



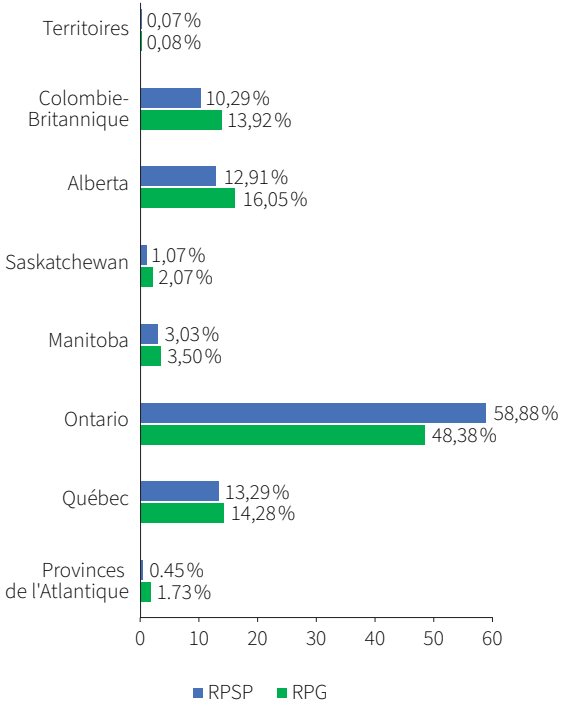
Source : Adapté de Statistique Canada, fichier de microdonnées du recensement détaillé de 2016.

au Canada depuis plus de 10 ans) et, comme prévu, 85 % des réfugiés réétablis étaient des citoyens naturalisés, ce qui est proche de la proportion d'immigrants (85,8 %) en 2016 (Statistique Canada, 2017a). Plus de 60 % des réfugiés étaient mariés, les RPSP étaient plus nombreux que les RPG à être mariés. Seulement 17 % des réfugiés réétablis avaient des enfants âgés de 0 à 5 ans, et environ 66 % n'avaient pas d'enfants âgés de moins de 15 ans. La proportion d'hommes et de femmes réfugiés qui avaient des enfants de moins de 15 ans était la même (respectivement de 33 % et 35 %). (La Figure 4 est disponible en anglais uniquement.)

LES RÉSULTATS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS AU CANADA

Mon analyse des résultats économiques des réfugiés réinstallés, est basée sur trois indicateurs – le statut de l'emploi, le statut professionnel et le revenu de l'emploi – présente une image en demi-teinte ou inégalitaire. Plus des deux tiers des réfugiés réétablis avaient un emploi, avec un taux de participation au marché du travail élevé pour les deux sexes. Parmi les travailleurs rémunérés, les femmes réfugiées étaient plus nombreuses que les hommes réfugiés (respectivement de 89,87 % et 81,72 %). Le taux de participation à la population active, le taux d'emploi et le taux de chômage des réfugiés réétablis âgés de 25 à 64 ans en 2016 étaient respectivement de 75,4 %, 69,3 % et 8,0 %, alors que les taux respectifs pour la population canadienne du même groupe d'âge étaient de 80,6 %, 75,4 % et 6,4 % (Statistique Canada, 2017a). Bien que les réfugiés ne soient pas admis au Canada en fonction de leur capital financier ou humain, un nombre considérable de réfugiés réétablis ont cherché à exercer une activité indépendante plutôt

FIGURE 4. PROVINCE ET TERRITOIRE DE RÉSIDENCE DES RPG ET DES RSP.



Source : Adapté de Statistique Canada, fichier de microdonnées du recensement détaillé de 2016.

qu'un travail rémunéré. L'écart en matière d'emploi entre les RPSP et les RPG est de plus de cinq points en pourcentage. Les RPSP sont plus susceptibles de bénéficier d'un emploi que les RPG, et moins susceptibles d'être au chômage ou de se trouver en dehors de la vie active que les RPG. La relation bivariée entre la situation professionnelle et la catégorie d'admission était statistiquement significative (chi carré de Pearson = 116,313, df = 1, p<0,001). (Voir Tableau 1)

Mon analyse a révélé qu'environ 15 % des réfugiés réinstallés étaient des travailleurs indépendants, ce qui est plus élevé que la proportion de la population canadienne (12,7 %) (Statistique Canada, 2017a). Une proportion plus élevée de travailleurs indépendants et de propriétaires (plus de 60 %) témoigne de la capacité des réfugiés réinstallés à s'intégrer financièrement et dans la société, et à faire preuve de résilience et d'adaptation (HCR Canada, 2019). Plus d'un tiers des réfugiés réétablis ont fait des études postsecondaires à leur arrivée au Canada, malgré leur manque de ressources financières et de documents prouvant leurs attestations d'études ou professionnelles, les preuves d'interruption de leurs études et/ou de leur travail avant leur départ, et leurs lacunes dans les deux langues officielles, ce qui indique que les réfugiés réétablis veulent contribuer à la société en tant que membres constructifs et productifs, tout comme les autres Canadiens. En outre, les taux élevés de participation à la population active et à l'emploi, et les taux inférieurs en matière d'aide sociale chez les réfugiés réétablis âgés de 25 à 64 ans, par rapport à la population canadienne âgée de 25 à 64 ans, contredisent les stéréotypes négatifs et les mythes selon lesquels les réfugiés sont un fardeau économique, qu'ils sont paresseux, et qu'ils ne veulent pas se mettre au travail, qu'ils épuisent notre système de protection sociale, qu'ils ne paient pas d'impôts, et qu'ils reçoivent plus d'aide que nos retraités (Best et Yachoua, 2015 ; Conseil canadien pour les réfugiés, 2013 ; Hathaway, 2007 ; Kanu, 2008 ; Kaplan, 2009 ; Puzic, 2015 ; Salehyan, 2019 ; Sersli et coll., 2010 ; HCR, 2019a). (Voir Tableau 2)

Il est surprenant de constater que les données sur la situation professionnelle ne confirment pas les avantages économiques des RPSP par rapport aux

TABLEAU 1. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉFUGIÉS RÉÉTABLIS.

VARIABLES	FEMMES (%)	HOMMES (%)	TOTAL (%)
Catégorie d'admission (N = 397 635)			
RPG	55,33	52,88	54,00
RPSP	44,67	47,12	46,00
Lieu d'études (N = 397 635)			
Sans diplôme d'études secondaires	25,46	23,16	24,22
Diplôme d'études secondaires	24,32	28,57	26,62
Certificat de compétence ou diplôme collégial étranger	8,16	9,94	9,12
Certificat de compétence ou diplôme collégial canadien	23,11	20,69	21,8
Diplôme universitaire étranger (au moins une licence)	7,19	8,00	7,63
Diplôme universitaire canadien (au moins un baccalauréat)	11,76	9,63	10,61
Âge à l'arrivée au Canada (N = 397 635)			
0 à 14 ans	24,45	21,49	22,85
15 à 24 ans	24,95	25,68	25,34
25 à 34 ans	33,21	35,84	34,64
35 à 44 ans	12,91	13,07	13,00
45 à 65 ans	4,47	3,92	4,17
Statut de minorité racialisée (visible) (N = 397 635)			
Minorité non visible	29,21	28,52	28,83
Minorité visible	70,79	71,48	71,17
État civil (N = 397 635)			
Célibataire/jamais marié	23,12	26,25	24,82
Marié/en union libre	57,42	62,69	60,28
Séparé/divorcé/veuf	19,46	11,06	14,91
Connaissance de la langue officielle (N = 397 635)			
Anglais uniquement	74,48	79,14	77,00
Français uniquement	5,94	4,08	4,94
Anglais et français	10,15	10,67	10,43
Ni anglais ni français	9,43	6,11	7,63
Ville de résidence (N = 397 635)			
Petite RMR, zone urbaine ou rurale	12,49	12,77	12,64
RMR de taille moyenne	17,18	15,99	16,53
Grandes RMR	18,25	17,98	18,10
RMR porte d'entrée	52,08	53,26	52,72
Temps passé au Canada depuis l'arrivée (N = 397 635)			
0 à 4 ans	7,42	6,75	7,06
5 à 10 ans	11,61	9,70	10,58
Plus de 10 ans	80,96	83,55	82,36

Source : Adapté du fichier de microdonnées du recensement détaillé de 2016, Statistique Canada.

TABLEAU 2. STATUT VIS-À-VIS DE L'EMPLOI, DU STATUT PROFESSIONNEL ET DU REVENU DE L'EMPLOI DES RPG ET DES RPSP.

	RPG N (%)	**RPSP** N (%)	**TOUS** N (%)
Situation professionnelle (N = 397635)			
Absent de la population active	57760 (26,90)	40225 (21,99)	97985 (24,64)
Chômeur	13360 (6,22)	10630 (5,81)	23985 (6,03)
Employé(e)	143625 (66,88)	132040 (72,19)	275670 (69,33)
Statut professionnel (N = 397635)			
Profession peu qualifiée	78000 (48,70) 4879049 128,4	72100 (49,55)	150100 (49,10)
Travailleurs de métiers spécialisés	1 (30,46)	43255 (29,72)	92050 (30,11)
Professionnels et cadres supérieurs	33390 (20,85)	30165 (20,73)	63555 (20,79)
Revenu annuel moyen de l'emploi (N = 254715)			43 704,01 (SD 30137,34)
Femmes (N=111505)			38 279,62 (SD 27699,88)
Hommes (N=143210)			49 128,41 (SD 32574,80)

Source: Adapté du fichier de microdonnées du recensement détaillé de 2016, Statistique Canada.

RPG, comme l'ont montré des recherches antérieures sur leur situation professionnelle et leurs revenus (Devoretz et coll., 2004 ; IRCC, 2016 ; Kaida et coll., 2020 ; Lu et coll., 2020 ; Watson et coll., 2020). Les données révèlent une image négative de l'intégration économique des réfugiés réétablis en termes de statut professionnel. Plus de la moitié des réfugiés réétablis occupaient des emplois peu qualifiés (niveaux de compétences C et D), le restant exerçaient des métiers qualifiés (niveau de compétences B) et des emplois très qualifiés (niveau de compétences A). Si les femmes sont plus nombreuses à occuper des postes de cadres ou de dirigeants (niveau de compétence A), les hommes sont plus nombreux à travailler dans des métiers qualifiés. Les RPSP étaient légèrement plus concentrés dans les professions subalternes que les RPG (un peu plus d'un point de pourcentage d'écart), mais les RPG étaient légèrement plus concentrés dans les métiers spécialisés (niveau de compétence B) et les emplois hautement qualifiés, c'est-à-dire les professions de niveau de compétence A. La relation bivariée entre le statut professionnel et la catégorie d'admission était statistiquement significative (chi carré = 28,941, df = 2, p<0,001).

La majorité des travailleurs réfugiés ont eu des revenus individuels moins élevés au cours de l'année 2015. Le revenu d'emploi individuel moyen des réfugiés réétablis âgés de 25 à 64 ans qui ont été admis entre 1980 et 2014 était d'environ 43 704 $ (écart-type = 30, 137 $ environ) (Tableau 2). Les femmes réfugiées gagnaient en moyenne 38 279 $ (écart-type = 27 700 $ environ), et les hommes réfugiés 49 128 $ (écart-type = 32 575 $). Les données descriptives montrent également que les RPS

gagnent plus que les RPG. La corrélation de Pearson entre le revenu d'emploi et la catégorie d'admission est statistiquement significative. Le test t de l'échantillon indépendant suggère également que les revenus d'emploi moyens des RPSP sont significativement plus élevés que ceux des RPG.

CONCLUSIONS

En utilisant trois indicateurs d'intégration économique – le statut d'emploi, le statut professionnel et le revenu d'emploi – alors que les recherches précédentes se concentraient essentiellement sur leur statut d'emploi et/ou leur revenu, mon analyse descriptive et bivariée a mis en évidence divers obstacles sociaux et questions de justice sociale. Malgré le fait qu'une proportion écrasante des réfugiés réétablis étaient très instruite, près des deux tiers d'entre eux ont obtenu un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire au Canada, une plus grande partie des réfugiés sont arrivés au Canada plus jeunes et en âge de travailler, de nombreux réfugiés connaissaient les langues officielles et une majorité écrasante d'entre eux vivaient au Canada depuis plus de 10 ans, les résultats de l'enquête sur les réfugiés réétablis montrent qu'en dépit du fait qu'une grande partie des réfugiés réétablis avaient un emploi, une proportion anormalement élevée d'entre eux occupaient des emplois peu qualifiés et mal rémunérés, et que la majorité des réfugiés réétablis avaient des revenus d'emploi inférieurs, ce qui donne à penser que de nombreux réfugiés réétablis ont pu être victimes de sous-emploi, de déqualification et de discrimination. La dépréciation de leur capital humain et la non-reconnaissance de leurs diplômes étrangers risquent d'empêcher les réfugiés réétablis d'utiliser leur plein potentiel dans leur nouvel lieu d'établissement. Diverses études ont indiqué les facteurs susceptibles de peser sur les résultats économiques des réfugiés au Canada, notamment les traumatismes et la santé mentale antérieurs à l'immigration, ainsi que le déficit en capital social (Beiser, 2009 ; Devoretz et Pivnenko, 2004 ; Samuel, 1984), l'éducation et la connaissance de la langue officielle (Dhital, 2015 ; Jedwab, 2018 ; Kaida et coll, 2020), la région d'origine, la reconnaissance des diplômes étrangers, la région d'établissement, le nombre d'années passées au Canada (De Silva, 1997 ; Devoretz et coll., 2004 ; Mata & Pendakur, 2016), et les services d'établissement et d'intégration (Hiebert, 2009a). Les niveaux de revenus dépendent du type d'emploi. Si les réfugiés occupent des emplois inférieurs à leurs qualifications, s'ils ne peuvent pas gravir les échelons professionnels ou s'ils ne bénéficient pas de l'égalité des chances sur le marché du travail, ils continueront d'avoir un revenu moyen inférieur à la moyenne canadienne.

« Si les réfugiés occupent des emplois inférieurs à leurs qualifications, s'ils ne peuvent pas gravir les échelons professionnels ou s'ils ne bénéficient pas de l'égalité des chances sur le marché du travail, ils continueront d'avoir un revenu moyen inférieur à la moyenne canadienne. »

RÉFÉRENCES

Beiser, M. (2003). Sponsorship and Resettlement Success. *Journal of International Migration and Integration, 4*(2), 203–215. https://doi.org/10.1007/s12134-003-1033-z.

Beiser, M. (2009). Resettling Refugees and Safeguarding their Mental Health: Lessons Learned from the Canadian Refugee Resettlement Project. *Transcultural Psychiatry, 46*(4), 539–583. https://doi.org/10.1177/1363461509351373.

Best, L., & Yachoua, F. (2015). *Three Myths about Canada's Refugee System*. https://thetyee.ca/Opinion/2015/09/08/Canada-Refugee-System-Myths/.

Boyd, M., & Tian, S. (2016). Educational and Labor Market Attainments of the 1.5- and Second-Generation Children of East Asian Immigrants in Canada. *American Behavioral Scientist, 60*(5–6), 705–729. https://doi.org/10.1177/0002764216632830.

Cameron, G., & Labman, S. (2020). *Strangers to neighbours: refugee sponsorship in context*. McGill-Queen's University Press.

Canadian Council for Refugees. (2013). *Refugees and income assistance – rebutting the chain email*. https://ccrweb.ca/en/pensioners-myth.

De Silva, A. (1997). Earnings of immigrant classes in the early 1980s in Canada: A reexamination. *Canadian Public Policy, 23*(2), 179–199. https://doi.org/10.2307/3551484.

Devoretz, D. J., Pivnenko, S., & Beiser, M. (2004). *The Economic Experiences of Refugees in Canada* (No. 1088; IZA Discussion Paper). https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=526022.

Dhital, D. (2015). *The Economic Outcomes of Government Assisted Refugees, Privately Sponsored Refugees and Asylum Seekers in Canada* [University of Ottawa]. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/32311/1/DIKSHYA, Dikshya 20151.pdf.

Epp, M. (2017). *Refugees in Canda: A Brief History*. The Canadian Historical Association. https://www.cha-shc.ca/download.php?id=2488.

Hagstrom, M. (2012). Resettlement as a Durable Solution. In *Refugees Worldwide: Law, Policy, and Programs* (pp. 103–124). Praeger.

Hansen, R. (2018). The Comprehensive Refugee Response Framework: A Commentary. *Journal of Refugee Studies, 31*(2), 131–151. https://doi.org/10.1093/jrs/fey020.

Hathaway, J. C. (2007). Refugee Solutions, or Solutions to Refugeehood? *Refuge: Canada's Journal on Refugees, 24*(2), 3–10. https://doi.org/10.25071/1920-7336.21378.

Hiebert, D. (2009). *The Economic Integration of Immigrants in Metro Vancouver.* http://www.mbc.metropolis.net/assets/uploads/files/wp/2009/WP09-08.pdf.

Hyndman, J., D'Addario, S., & Stevens, M. R. (2014). *Refugee research synthesis 2009-2013.* CERIS. http://ceris.ca/%5Cnhttp://files/3826/ceris.ca.html.

Hyndman, J., Payne, W., & Jimenez, S. (2016). *The State of Private Refugee Sponsorship in Canada: Trends, Issues, and Impacts.* http://refugeeresearch.net/wp-content/uploads/2017/02/hyndman_feb'17.pdf.

IRCC. (2016). *Evaluation of the Resettlement Programs (GAR, PSR, BVOR and RAP)*. http://www.cic.gc.ca/english/pdf/pub/resettlement.pdf.

IRCC. (2020a). *Canada: A History of Refuge*. https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/refugees/canada-role/timeline.html.

IRCC. (2020b). *How Canada's refugee system works*. https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/refugees/canada-role.html.

Jedwab, J. (2018). GARs vs. PSRs: Explaining differences in outcomes for recent refugees to Canada. *Canadian Diversity, 15*(2), 38–46.

Kaida, L., Hou, F., & Stick, M. (2020). The long-term economic integration of resettled refugees in Canada: a comparison of Privately Sponsored Refugees and Government-Assisted Refugees. *Journal of Ethnic and Migration Studies, 46*(9), 1687–1708. https://doi.org/10.1080/1369183X.2019.1623017.

Kantor, J., & Einhorn, C. (2017, March 25). Canadians Adopted Refugee Families for a Year. Then Came 'Month 13.' *The New York Times*. https://www.nytimes.com/2017/03/25/world/canada/syrian-refugees.html.

Kanu, Y. (2008). Educational Needs and Barriers for African Refugee Students in Manitoba. *Canadian Journal of Education, 31*(4), 915–940.

Labman, S. (2019). *Crossing Law's Border : Canada 's Refugee Resettlement Program*. UBC Press.

Labman, S., & Pearlman, M. (2018). Blending, Bargaining, and Burden-Sharing: Canada's Resettlement Programs. *Journal of International Migration and Integration, 19*(2), 439–449. https://doi.org/10.1007/s12134-018-0555-3.

Lu, Y., Gure, Y., & Frenette, M. (2020). *The Long-term Labour Market Integration of Refugee Claimants Who Became Permanent Residents in Canada*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/11f0019m/11f0019m2020018-eng.pdf?st=dm5Dt-EJ.

Martani, E., & Helly, D. (2022). *Asylum and resettlement in Canada: Historical development, successes, challenges and lessons*. Genova University Press.

Mata, F., & Pendakur, R. (2016). Of Intake and Outcomes: Wage Trajectories of Immigrant Classes in Canada. *Journal of International Migration and Integration, 18*(3), 829–844. https://doi.org/10.1007/s12134-016-0501-1.

Morris, S., Lenard, P. T., & Haugen, S. (2021). Refugee Sponsorship and Family Reunification. *Journal of Refugee Studies, 34*(1), 130–148. https://doi.org/10.1093/jrs/feaa062.

Ott, E. (2013). *The labour market integration of resettled refugees*. UNHCR. http://ezproxy.canberra.edu.au/login?url=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=bth&AN=30070202.

Picot, G., Zhang, Y., & Hou, F. (2019). *Labour Market Outcomes Among Refugees to Canada.* Statistics Canada.

Puzic, S. (2015, November 23). Fact check: Do refugees get more financial help than Canadian pensioners? *The CTV News. 23 November 2015*. http://www.ctvnews.ca/politics/fact-check-do-refugees-get-more-financial-help-than-canadian-pensioners-1.2670735.

Rahman, M. A. (2021). *Exploring Refugees' Labour Market Experiences, Economic Success, and Integration Trajectories in Canada: The Implications for Achieving Social Justice* [University of Manitoba]. https://mspace.lib.umanitoba.ca/xmlui/handle/1993/35942.

Rumbaut, R. G. (2004). Ages, Life Stages, and Generational Cohorts: Decomposing the Immigrant First and Second Generations in the United States. *International Migration Review, 38*(3), 1160–1205. https://doi.org/10.1111/j.1747-7379.2004.tb00232.x.

Salehyan, I. (2019). Conclusion: What academia can contribute to refugee policy. *Journal of Peace Research, 56*(1), 146–151. https://doi.org/10.1177/0022343318812975.

Samuel, T. J. (1984). Economic Adaptation of Refugees in Canada: Experience of a Quarter Century. *International Migration, 22*(1), 45–55. https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.1984.tb00642.x.

Sersli, S., Salazar, J., Lozano, N., & Salazar, J. (2010). *Gang prevention for new immigrant and refugee youth in B.C.* British Columbia Ministry of Public Safety and Solicitor General.

Statistics Canada. (2017a). *Focus on Geography Series, 2016 Census*. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-can-eng.cfm?Lang=Eng&GK=CAN&GC=01&TOPIC=7.

Statistics Canada. (2017b). *Immigration and ethnocultural diversity: Key results from the 2016 Census*. http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171025/dq171025b-eng.htm.

UNHCR. (2019a). *Facts about refugees*. https://data2.unhcr.org/en/documents/download/70813?utm_source=RRN&utm_campaign=3dad469646-EMAIL_CAMPAIGN_2019_09_12_12_36&utm_medium=email&utm_term=0_ba6c4776e3-3dad469646-30699585.

UNHCR. (2019b). Global Compact on Refugees: Indicator Framework. In *International Journal of Refugee Law* (Vol. 30, Issue 4).

UNHCR. (2022a). *2023 Projected Global Resettlement Needs*. https://www.unhcr.org/62b18e714.

UNHCR. (2022b). *Global Report 2021*. https://reporting.unhcr.org/globalreport2021/pdf#_ga=2.56338667.1785928675.1669741845-1163525078.1669741845.

UNHCR. (2022c). *Global Trends: Forced Displacement in 2021*. https://www.unhcr.org/62a9d1494/global-trends-report-2021.

UNHCR Canada. (2019). *Are refugees good for canada? A Look at Canadian Refugee Integration.* https://www.unhcr.ca/wp-content/uploads/2019/11/Are-Refugees-Good-for-Canada-A-Look-at-Canadian-Refugee-Integration-November-2019.pdf.

Watson, T., Lee, W. G., & Lee, G. (2020). *Author Commentary- Evaluation of Canadian Refugee Resettlement Programs in the Assimilation of Refugees*. Western Undergraduate Economics Review. https://ojs.lib.uwo.ca/index.php/wuer/article/view/10862/8625.

Wilkinson, L., Bhattacharyya, P., Riziki, A., & Abdul-Karim, A.-B. (2019). *Yazidi Resettlement in Canada-Final Report 2018.* http://umanitoba.ca/faculties/arts/research/media/YAZIDI_FINAL_FEB14_2019.pdf.

Wilkinson, L., & Garcea, J. (2017). *The Economic Integration of Refugees in Canada: A Mixed Record?* Migration Policy Institute. https://www.migrationpolicy.org/research/economic-integration-refugees-canada-mixed-record.